



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BUDGET 2017
COMMUNIQUÉ N° 2

GESTION DE LA DETTE, PARTICIPATION CITOYENNE ET ENVIRONNEMENT
PARMI LES PRIORITÉS POUR 2017

TERREBONNE, LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016 – Le budget pour l'année 2017 déposé par le maire de Terrebonne, M. Stéphane Berthe, mise sur une série de nouvelles mesures, notamment pour soutenir la dette de manière efficace, favoriser la participation citoyenne et financer des initiatives environnementales.

Deux nouvelles politiques pour soutenir la dette

Bien que la dette de la Ville soit sous contrôle et que la proportion du budget consacrée au service de la dette soit comparable à celui des dernières années, c'est-à-dire 20 %, la dette demeure préoccupante. C'est pourquoi la Ville souhaite se doter d'outils qui permettront d'assurer une gestion responsable et prudente de celle-ci.

À cet effet, la municipalité entend élaborer une politique de gestion de la dette et une politique de financement des investissements publics en 2017.

« Ces deux politiques nous aideront à assurer une saine gestion des deniers publics. Elles nous permettront à la fois d'améliorer le profil financier de la Ville, en plus de mieux baliser le recours à l'endettement, ce qui favorise un contrôle rigoureux de nos dépenses », a déclaré M. Berthe.

La politique de gestion de la dette aura notamment pour objectif, d'assurer une discipline et une continuité dans le processus de décision en matière d'endettement, en plus de bonifier la situation financière de la Ville.

Deux consultations publiques en 2017

Une autre priorité établie dans le budget 2017 est la participation citoyenne. En effet, le maire a annoncé la tenue d'une consultation publique sur le thème de la participation citoyenne afin de connaître les préoccupations de ses concitoyens et déterminer les meilleurs moyens d'accroître la participation de la population dans la gestion des affaires municipales.

« Je veux aller à la rencontre des Terrebonniennes et Terrebonniens et échanger sur les enjeux qui leur sont chers ou qui les préoccupent. Nous souhaitons que les citoyennes et les citoyens de Terrebonne se sentent impliqués dans le développement de leur ville. C'est d'ailleurs pourquoi des mesures telles que la webdiffusion en direct des séances du conseil ou encore la création d'une infolettre ont été adoptées et se poursuivront tout au cours de l'année », a poursuivi M. Berthe.

Par ailleurs, une consultation publique auprès des organismes du milieu visant la mise à jour de la Politique du sport et de l'activité physique, adoptée en 2009, est également prévue en 2017. Cet exercice a pour objectif d'enrichir la Politique de la municipalité et de l'adapter en fonction des besoins des principaux acteurs du milieu du sport et de l'activité physique à Terrebonne.

L'environnement, une priorité constante

Fidèle à ses engagements, la Ville entend, cette année encore, poursuivre ses efforts en matière d'environnement et de développement durable. Parmi les mesures envisagées, des investissements de 4,4 M\$ sont prévus afin de soutenir différentes initiatives environnementales, notamment les efforts consacrés à la plantation d'arbres et à la sauvegarde du couvert arboricole de la ville qui passe, entre autres, par la lutte contre l'agrile du frêne.

Dans le même ordre d'idées, la municipalité poursuivra ses efforts afin d'implanter la collecte des matières compostables, et continuera de promouvoir activement le recyclage ainsi que les autres collectes à caractère environnemental.

« Nos efforts en matière d'environnement et de développement durable continueront de figurer parmi les priorités de notre administration car après tout, c'est de notre milieu de vie dont on parle. Un milieu de vie qu'il est de notre devoir de protéger et de mettre en valeur, tant pour nous-mêmes que pour nos enfants », a conclu M. Berthe.

- 30 -

Pour information :
Isabelle Lewis
Directrice
Direction des communications
Ville de Terrebonne
450 471-8265, poste 1008

Source :
Michael Lartigau
Coordonnateur – relations médias
Direction des communications
Ville de Terrebonne
450 471-8265, poste 1590